



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
LA RIBAMBELLE

DOCUMENT DE PRÉSENTATION
ÉLABORÉ POUR LES CONSEILS D'ÉCOLES
DU 2^{ème} TRIMESTRE 2019

Objet de la présente note

Cette note a vocation à présenter à la Mairie de Vendôme ainsi qu'aux autres partenaires éventuels le projet porté par l'association La Ribambelle et soutenu par les directions des deux écoles Saint-Pierre Lamothe - Victor Hugo et La Cormegeaie dans le centre ville de Vendôme.

Contexte

L'association de parents d'élèves La Ribambelle qui réunit les parents des enfants scolarisés à l'école maternelle Saint-Pierre Lamothe - Victor Hugo (104 élèves) ou à l'école primaire La Cormegeaie (121 élèves) dans le centre ville de Vendôme a reçu un don d'une association en faveur des jardins partagés qui a cessé son activité.

Cet argent doit être réinvesti pour « financer la réalisation de jardins potagers par les enfants ainsi que pour des actions d'animation et d'éducation à l'environnement ».

Les responsables de l'association La Ribambelle ont présenté leur projet à la directrice de l'école maternelle Saint-Pierre Lamothe - Victor Hugo et au directeur de l'école primaire La Cormegeaie en début d'année scolaire. Ceux-ci se sont montrés intéressés au projet et ont confirmé que celui-ci pouvait s'inscrire dans le projet pédagogique de chaque école.

On soulignera que l'école de La Cormegeaie dispose du label « éco-école » soutenu par le ministère de l'Éducation Nationale. Elle a déjà engagé de nombreuses actions en faveur de la nature dans son enceinte :

- mare pédagogique,
- poules,
- composteur,
- espace potager...



Le projet présenté dans ce document s'inscrit parfaitement dans la dynamique déjà en place.

Une nouvelle rencontre entre l'association et les directrice / directeur eu lieu le **lundi 25 février 2019**. Celle-ci a permis d'identifier plusieurs axes de réflexion présentés ci-après.

NB : Ce projet se veut un projet co-construit entre l'association La Ribambelle et les 2 écoles, seul moyen d'assurer sa tenue dans le temps.

Quels objectifs ?

Les objectifs poursuivis dans le cadre du/des projet(s) :

- Sensibiliser les enfants à la nature / à la biodiversité / au développement durable
- Découvrir le cycle de la vie (du semis à la récolte + la multiplication des plantes), les saisons
- Réfléchir à la provenance de notre alimentation - le « bio »
- Responsabiliser les enfants
- Développer des compétences variées : bricolage, jardinage, patience, partage, lien social...
- Les jardins comme support à de nombreux autres apprentissages (mesures, calculs, activités artistiques...)
- Embellir les écoles et leurs abords
- Echanges entre les enfants et entre les écoles. Lien avec les familles
- Les « incroyables comestibles » : mouvement initié en Angleterre visant à mettre à disposition des passants des fruits et légumes.



Caractéristiques des emplacements :

Les emplacements choisis pour planter devront être préférentiellement :

- Bien ensoleillés
- Exposés au sud
- Visibles au quotidien pour les enfants / par les parents quand ils viennent chercher leurs enfants (lien avec l'école) voire par les passants
- Pleine terre ou en bacs surelevés / pallox



Quels projets pour les écoles ?

- ◆ La végétalisation d'espaces verts déjà en place dans les écoles

- L'école maternelle Saint Pierre Lamothe - Victor Hugo

- dans les massifs le long des murs de pierre
- au pied des arbres / arbustes dans la cour
- l'emplacement près du bac à sable
- le terrain près du Loir

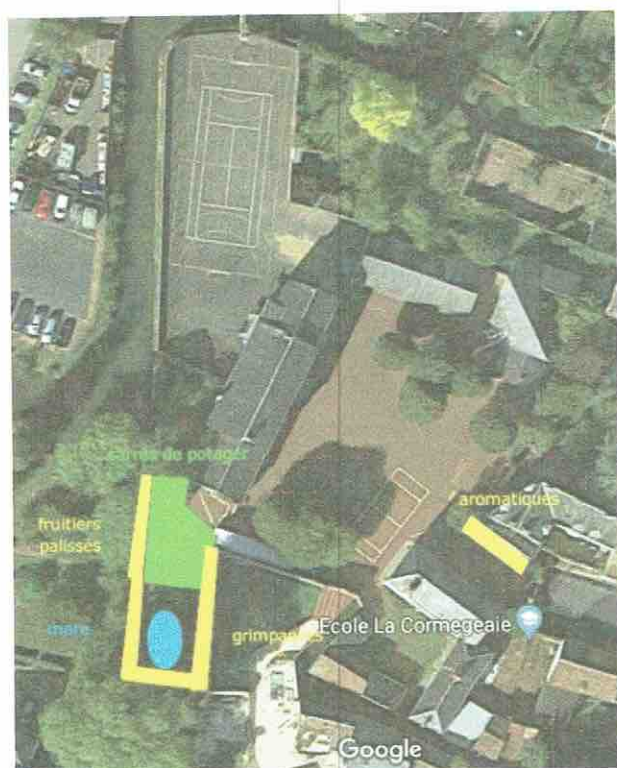
pour y aménager des carrés de potager, planter des fleurs, des plantes grimpantes, des petits fruits rouges, des graminées, un jardin des aromatiques...



■ L'école primaire La Cornegeaie

- l'allée du portail vers la cour de l'école
- les espaces près du Loir
- autour de la mare
- le long des murs de pierre
- autour de la cabine à livres
- près du poulailler

pour y planter des fleurs, des plantes grimpantes, des arbres fruitiers, une jachère fleurie, des plantes aromatiques...



◆ Dans les espaces qui s'y prêtent, des arbres fruitiers pourront être plantés :

- Pommier / Poirier palissés
- Pommier
- Poirier
- Prunier
- Cerisier
- Kiwis
- Vignes
- Des petits fruits rouges (framboisiers, cassissiers, groseillers...)



◆ La création de carrés de potagers dans chaque école

Des espaces dédiés à la culture d'un potager pourront voir le jour, au bord du Loir :

- des aromatiques (basilic, menthe, thym, menthe, ciboulette, mélisse, persil...)
- des légumes (salade, roquette, radis, tomates, courgettes, haricots verts...)
- des légumineuses (haricots, lentilles...)
- des petits fruits (fraises...)
- des fleurs (bulbes de jacinthes, tulipes, crocus...)

On recherchera des espèces dont la plantation / les récoltes sont cohérentes avec le calendrier de l'école : récoltes soit au printemps / soit en septembre octobre.

La mise en place des carrés pourra se faire par des parents volontaires ou par le biais d'ateliers encadrés réalisés avec les enfants : en bois (chataigner...) ou en vannerie (tressage d'osier), en palettes...

◆ L'école comme « serre / laboratoire »

Les jardins extérieurs pourront trouver une prolongation dans le bâtiment école avec la mise en place d'un projet en classe : faire pousser des plantes en « serre » pour ensuite les planter dans les espaces potagers.



◆ La création d'un « jardin naturel partagé » sur le cheminement entre les 2 écoles, impasse Saint Pierre Lamothe

Au cours de notre réflexion association / directeurs, il est rapidement paru nécessaire de « sortir » les jardins de l'école afin d'en faciliter la gestion pour les enseignants.

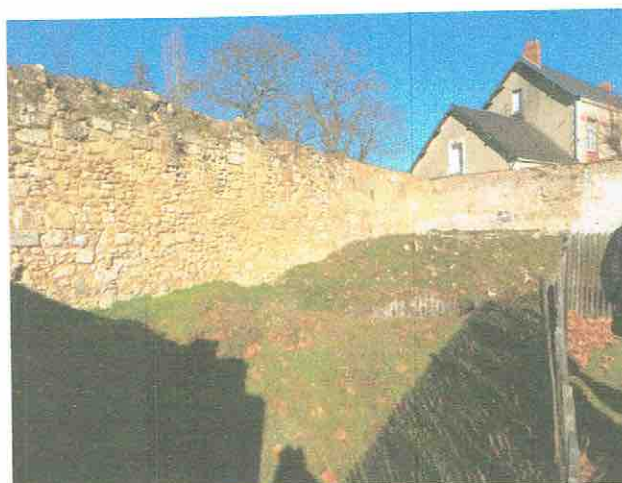
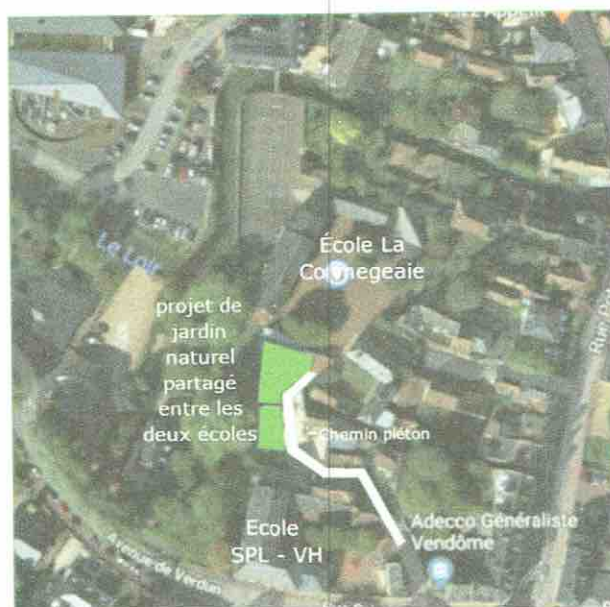
Permettre aux enfants d'aller voir et entretenir le jardin le week end et pendant les vacances.

Attirer d'autres personnes et créer du lien social.

Partager les fruits des cultures et en faire des moments festifs partagés.

Les espaces enherbés « délaissés » sur le site des anciennes tanneries dans l'impasse Saint-Pierre Lamothe nous paraissent parfaitement adaptés à la mise en place de jardins naturels partagés pour plusieurs raisons :

- sa situation idéale entre les 2 écoles
- dans un espace non circulé
- son exposition
- sa surface.



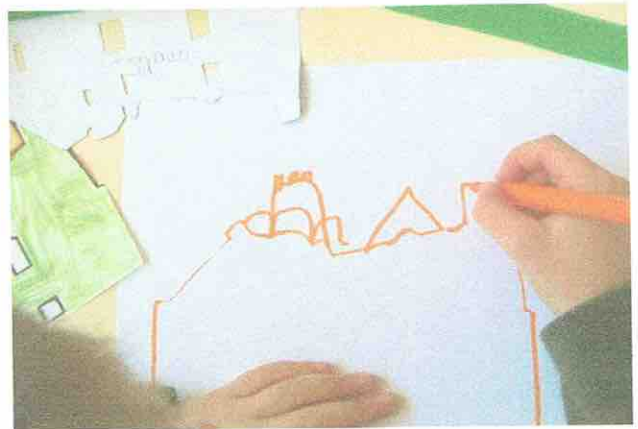
Des anciens puits à sécurisés

Dans cet espace, on peut aisément imaginer installer des bacs surelevés de potager accessibles à tous (enfants, handicapés, personnes âgées...), des plantations de bulbes qui fleuriront à l'été, des plantes grimpantes, des arbres fruitiers...



Des animations pourront être créées, en concertation avec les habitants, les établissements scolaires et les associations locales, autour des thématiques liées au jardin, à l'écologie, au développement durable.

Des ateliers de pose de clôture, de plessage, de création de mobiliers en bois (bacs surelevés, bac à compost, bancs, gloriettes...), des ateliers de fabrication d'objets à partir de matériaux récupérés ou encore des ateliers de dessin pourront ainsi, pourquoi pas, être organisés.



Autres réflexions :

Profiter de ces aménagements dans et autour de l'école pour amener d'autres réflexions autour du développement durable :

- un composteur pour l'école Saint Pierre Lamothe (voir Valdem)
- des récupérateurs d'eau
- une mangeoire à oiseaux
- un observatoire à oiseaux
- une maison à insectes (en cours de réalisation sur La Cormegeaie)
- ...

Faire vivre le projet

- impliquer les enfants dans la conception
- Gestion du projet en « interne » par les enseignants / outil d'apprentissage
- sur le temps scolaire et/ou périscolaire
- Se faire accompagner par des aides extérieures (les parents, la mairie, les associations...) / recours possible à des prestations extérieures

Quelle utilisation des récoltes ?

- étude à l'école
- cuisine (jus, tisanes, confitures, soupes...)
- les donner aux enfants
- les partager avec des personnes dans le besoin
- « événements » à organiser ?



Quels partenaires ?

- la Mairie : autorisation d'occupation des terrains délaissés impasse de Saint Pierre Lamothe
mais aussi : sécurisation des puits, préparation du sol, dons de graines et plantes, outils, terre, ateliers ?...
- la Maison Botanique de Boursay
- l'association Perche Nature
- la Chambre d'Agriculture
- les parents / grands parents des enfants (échanges de végétaux / actions de création et d'entretien)
- Subventions / Mécénat
- Jardineries...

La mise en œuvre du projet

- demande d'autorisation d'occupation des terrains délaissés impasse de Saint Pierre Lamothe à la mairie
- réflexion en interne dans chaque école pour définir les actions à mener pour l'année scolaire engagée
- présenter le projet aux familles et impliquer les parents / grands parents / contacts volontaires
- définition d'un plan et d'un programme échelonné sur plusieurs années
- montage d'un budget prévisionnel (achat de matériel, plantes... / prestations ...)

